



MAIRIE
de
RONCHAMP
70250

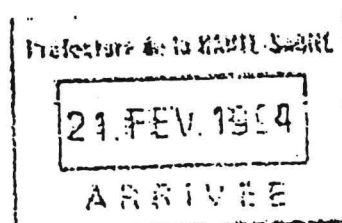
Tél. : 84 20 64 70
Fax : 84 20 63 99

Objet : terril de RONCHAMP.

Le Maire

à

Monsieur le PREFET de la Haute-Saône
70013 VESOUL Cédex



Monsieur le Préfet,

Le terril en combustion sur ma commune engendre depuis plusieurs mois une ambiance plus ou moins dégradée dans la vie des Ronchampoises et de ceux des villages voisins, sans oublier, il va de soi, l'inquiétude de toutes ces personnes au sujet de leur santé.

Au delà d'un certain nombre de tensions qui ont été déclenchées par cette affaire, ce qui est bien compréhensible, la question de son extinction pourrait être vue sous un angle national.

En effet, puisqu'une commission d'étude vient justement d'être créée pour résoudre le problème de la combustion des terrils, celui de RONCHAMP semble être un bon exemple de travaux pratiques.

Ce terril est en effet bien circonscrit et sa taille, pas très importante (pour ce qui brûle) pourrait servir d'expérimentation ce qui ensuite serait appliqué pour des masses plus importantes (constituant un souci pour les communes minières).

Sous cet angle, des groupes chimiques importants peuvent se pencher sur la question ce qui, là-aussi, doit entraîner des avantages au plan efficacité comme au plan financier.

Le tout pouvant être sous la responsabilité du Ministère de l'Environnement.

Bien sûr, expérimentation ne veut pas dire faire n'importe quoi et les conséquences doivent être parfaitement maîtrisées.

En vous remerciant pour l'examen de ma suggestion, veuillez agréer, Monsieur le Préfet, l'assurance de mes sentiments les meilleurs



J.M. MAIRE